

# SAINT-HERNIN



## *Bulletin municipal*

### *Le mot du maire*

*Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. A chacune et à chacun d'entre vous, j'adresse mes vœux les plus sincères. Puissiez-vous obtenir le meilleur de ce que vous souhaitez: surtout la santé, le travail et la paix dans un monde plus solidaire et plus humain.*

*Notre monde bouge de plus en plus vite et nous devons sans cesse faire des efforts pour nous adapter, nous remettre en cause, mais n'oublions pas l'Essentiel.*

*A Saint-Hernin, essayons de cultiver la proximité, l'écoute, l'humanisme, le respect de tous et la solidarité. N'oublions jamais que personne n'est à l'abri des circonstances de la vie. C'est en agissant ensemble et unis avec la même volonté que nous construirons une commune plus belle, plus forte et plus solidaire pour nous tous.*

*A bientôt.*

*Le maire, Jean Claude Le Guélaff*



**MEILLEURS VOEUX 2004**

## Rappel de nos objectifs

Nous sommes à mi-chemin du mandat que vous nous avez confié ; alors faisons le point...

La construction d'une salle multifonctions était notre objectif prioritaire. Il n'est réalisable qu'en passant par une étude globale d'aménagement du bourg et l'acquisition de terrains appropriés.

D'autre part, il fallait réaliser l'assainissement collectif du bourg avant 2005 pour obtenir le maximum de subventions. Dans ce contexte, nous avons donné la priorité à notre programme de rénovation des routes.

Dans la seconde partie de notre mandat, nous allons donc réaliser l'aménagement du bourg et finaliser le projet de la salle multifonctions.

## Les routes

En 2001, nous avons engagé un budget de 106 662 € (699 396 F) pour nos voies communales.

En 2002, comme nous l'avions annoncé, les travaux ont pris du retard du fait de l'intégration du syndicat de voirie à la communauté des communes du Poher, ce qui se traduit par une obligation de commandes groupées pour les travaux routiers. Malgré tout, pour des raisons de sécurité, de nouvelles signalisations, différentes réparations, élagage et curage de fossés ont été nécessaires pour un montant de 30 178 € (197 954 F).

Cette année, nous avons réceptionné le programme de voirie qui comprenait les routes de ; L'Allée, Le Caroff, Trombars Vras, Saint-Sauveur, Kerhore, Kerbourg, Coat Quévéran, Callac, La Haie Du et Saint-François. L'ensemble de ce réseau a nécessité un enrobage pour un montant de 142 792€ (936 654 Fr).

Pour l'année 2004, les travaux concerneront les routes de : Keryvon-Penjel, Bodavid-Kerbellec et Tebrug-Guernazou-Vian, pour un coût de 101 765,27 € (667 536,41 F).

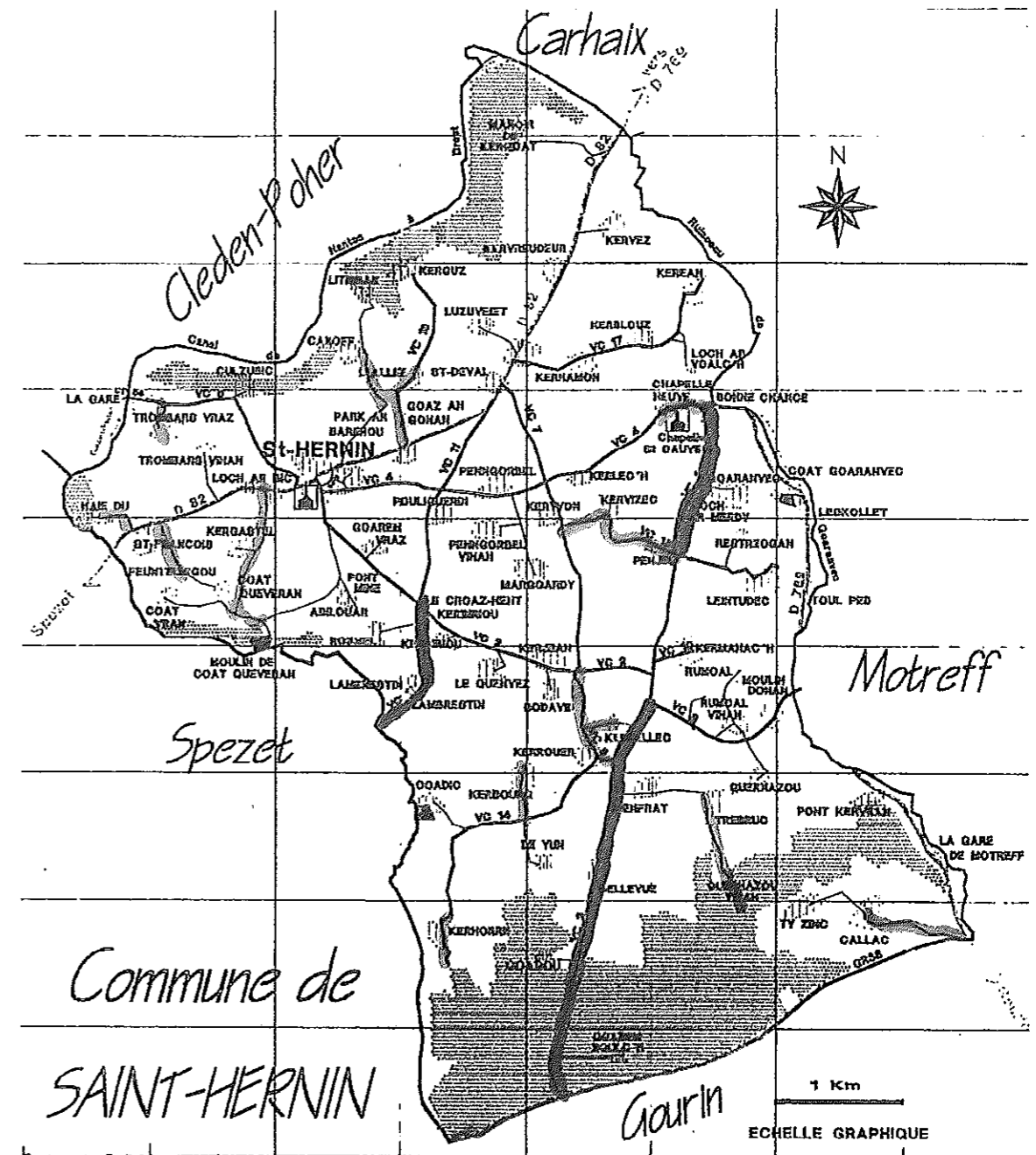
A notre demande auprès de la communauté des communes, les travaux de débroussaillages ont été réalisés dans de bonnes périodes améliorant ainsi la sécurité et l'esthétique de nos voies communales.

## Assainissement

L'étude de zonage est terminée, l'enquête publique est close ; notre zonage d'assainissement est donc approuvé. Il détermine les zones où l'assainissement individuel est possible, celles où il est réalisable sous certaines conditions et enfin celles où il n'est pas possible de le réaliser et donc pas de possibilité de construire.

Quant à l'assainissement collectif du bourg l'étude est également terminée. Les dossiers administratifs sont bouclés et les appels d'offres lancés auprès des entreprises.

Il reste une incertitude concernant le taux de subventions : il y a 2 ans il était de 80% ; au dépôt de nos dossiers il était à 75%. Aujourd'hui, nous attendons que nos autorités de tutelle maintiennent ce taux afin que nous puissions démarrer les travaux cet été.



### Nos routes communales

- Travaux réalisés en 2001
- Travaux réalisés en 2003
- Travaux prévus en 2004

## **Aménagement du bourg**

L'étude d'aménagement du bourg est en cours d'achèvement et les réserves foncières sont concrétisées.

Diverses simulations ont été testées, par la pose de bali-routes, afin d'évaluer le comportement des usagers sans provoquer trop de gêne pour la traversée du bourg et permettant ainsi d'avoir une vision future de l'aménagement. Le tracé actuel semble donner entière satisfaction ; la vitesse est maîtrisée et la circulation reste fluide, malgré le fait de se remettre dans le contexte de la priorité à droite.

Il reste à déterminer les aménagements routiers de : Loch ar Big, l'école, Roz Land et Goas ar Gonan.

En 2005 devraient s'édifier 5 logements sociaux en bordure de la route de La montagne sur le terrain de Park ty Toër.

La commission d'aménagement du bourg va étudier les différentes possibilités d'embellissement des zones piétonnières et de stationnements. Nous vous rappelons que les plans d'aménagement du bourg sont consultables en mairie et que chacun peut y apporter son avis.

L'année 2003 aura été marquée par l'achat de jardinières pour le mur de l'enclos paroissial ; elles mettent en valeur cet espace très visité.

Nous avons également fait l'acquisition de guirlandes électriques pour rendre le bourg plus attrayant au moment des fêtes de fin d'année.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour l'embellissement de la commune.

## **Les dépenses imprévues**

### **Les bâtiments**

Nous avons été surpris par la vétusté de la toiture de la salle polyvalente entraînant des infiltrations d'eau à différents endroits, notamment au niveau des cheminées.

Le logement situé au dessus de la poste présentait également de nombreuses dégradations : fissures dans certaines pièces et fenêtres en très mauvais état. Ces constatations nous ont amené à réaliser de gros travaux sur ces bâtiments.

Concernant la salle polyvalente, la nouvelle toiture vient d'être achevée, ainsi que la pose de Vélux. L'étanchéité des cheminées est également assurée. Les travaux de ravalement des pignons et de la façade arrière sont également prévus.

Les ouvertures du logement de la poste ont été changées ; des travaux de peintures et de ravalement ainsi qu'un nouvel enduit de façade doivent être réalisés très prochainement.

Le montant de ces travaux se situera aux environs de 32 815,58 € HT (215 256 FR).

En raison d'une mauvaise étanchéité, les cuves à fuel de l'école et du logement de la poste ont été remplacées ; coût de l'opération : 1 544,98 € (7576,17 F).

### **L'éclairage public**

Le mauvais état de l'éclairage public, en bordure de la départementale de Loch ar Big à Goas ar Gonan, nous a contraint à un réaménagement total du réseau et un renforcement sur certains secteurs, pour un montant de 19 436,05 € (127 492,13 F).

### **Le matériel**

L'ancien véhicule, dont la première mise en circulation datait de 1991, acheté par la commune en 1996, présentait de sérieux problèmes mécaniques. Le conseil a donc décidé de faire l'acquisition d'un camion de marque Ivéco pour un montant de 23 702 € avec une reprise de l'ancien pour 2 734 €. L'ancienne benne, de très bonne qualité, a été conservée sur le nouveau véhicule.

*Soit un total de dépenses imprévues de : 74 764,61 € (490 423,69 F).*

## **Secrétaire de mairie**

Après 13 ans passés au service de la mairie, Pascaline Talec a demandé sa mutation pour Pleyber-Christ où elle occupe actuellement le poste de directrice générale des services. Nous profitons de ce bulletin pour rendre hommage à sa compétence et à son professionnalisme.

Suite à candidature, nous avons retenu pour lui succéder Marcelle Péron domiciliée à Châteauneuf du Faou, occupant précédemment le poste de secrétaire de mairie à Landudal. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## **Ecole**

Depuis plusieurs années, l'école a connu des problèmes ; ce qui a abouti à la suppression de 2 demi postes, l'un en 2002, l'autre lors de la dernière rentrée scolaire, entraînant en conséquence le départ de Blandine Le Guélaff et Eric Bourdet.

Malgré la création d'un collectif de parents d'élèves pour la défense des écoles publiques rurales et nos actions menées auprès de l'Inspection d'Académie nous n'avons pu empêcher ces suppressions de poste.

La nouvelle équipe enseignante est composée de Christophe Kermaïdic, directeur et enseignant en maternelle, et Malika Smati qui a en charge les CE et CM. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Dans ce contexte, l'objectif de cette équipe pédagogique est d'apporter une nouvelle dynamique dont le principal but est de conserver un effectif correct pour le maintien d'une école rurale de qualité. Bien entendu, les Saint-Herinois doivent aussi se rendre solidaires dans cette démarche car la fonction de l'école n'est pas qu'éducative, elle est aussi sociale, culturelle et économique.

L'année 2004 sera marquée par le 10<sup>e</sup> anniversaire de la rénovation de l'école. A cette occasion, une fête est programmée le 13 juin.

## Aire de repos de Kerbreudeur

Visité fréquemment, le site de Kerbreudeur méritait d'être mis en valeur. Grâce à l'intervention du Conseil Général, l'aire de stationnement va être rénovée et équipée d'une table de pique nique et d'une poubelle.

## Aire de repos de Port de Carhaix

L'aire de repos de Port de Carhaix, inaugurée fin 2002, est l'aboutissement d'une collaboration étroite entre l'association « Les amis du port », la commune, le Smatah (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères) et le Conseil Général. Ce site paysagé est une réussite si l'on en juge par sa fréquentation. Après le branchement de l'eau et l'éclairage public, de nouveaux aménagements seront réalisés cette année à l'initiative du Conseil Général.

## Journées du patrimoine

Après le réseau breton en 2002, les journées du patrimoine qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre 2003, avaient pour thème « l'Eau ».

Organisées conjointement avec la communauté des communes du Poher et les mémoires du Kreiz-Breizh, ces journées ont permis de découvrir le patrimoine de notre commune et celui des communes environnantes. C'est ainsi qu'un très nombreux public a découvert le célèbre moulin de Goaranveg entretenu d'une main de maître par le toujours vaillant "Job ar Vel". Une petite randonnée chantée sur les pas du meunier et une exposition sur les moulins de Bretagne étaient également au programme qui s'achevait par une soirée crêpes et une veillée-contes. Une brochure relatant la vie de ce moulin est disponible en mairie.

## Bibliothèque

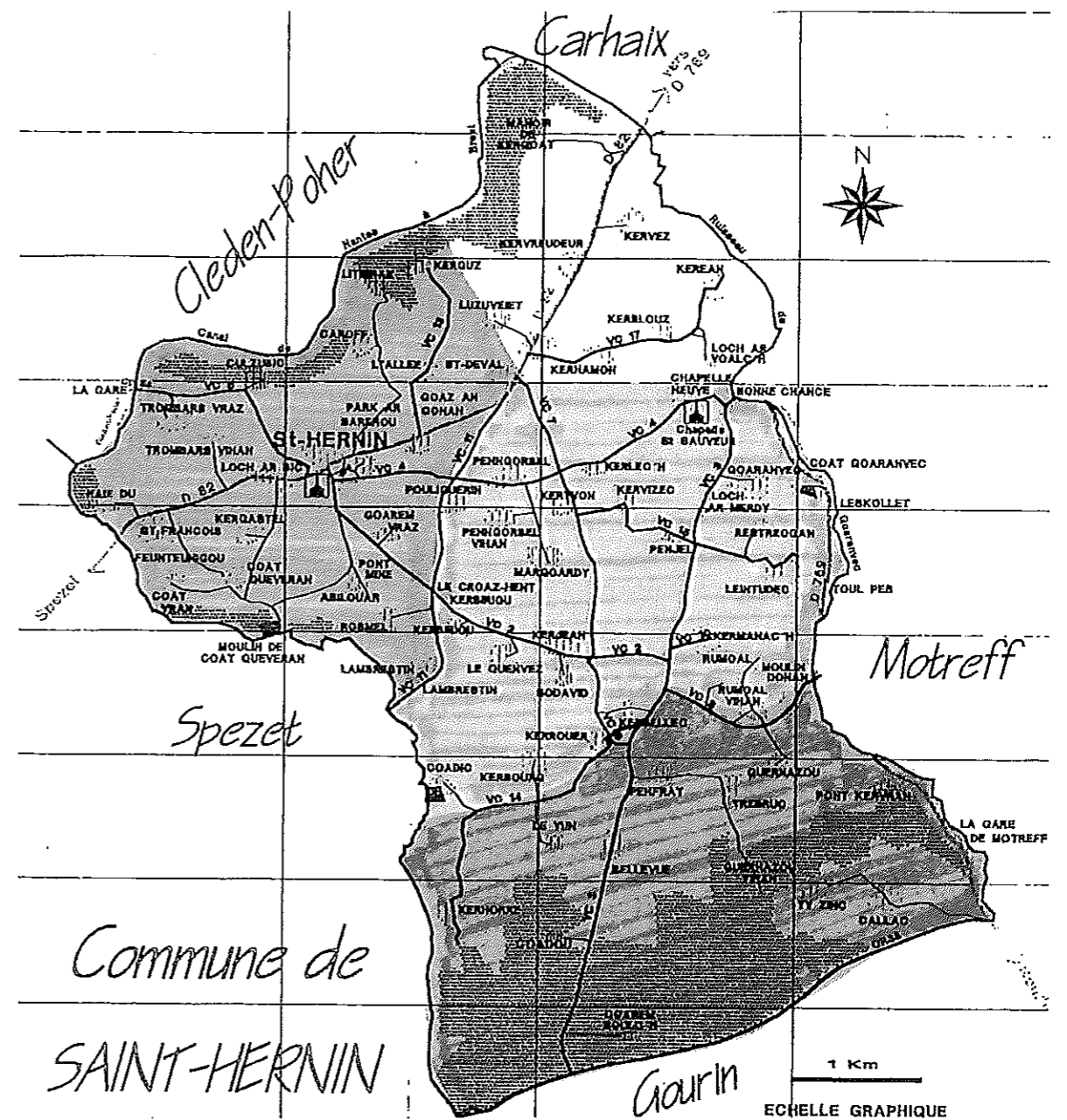
Notre bibliothèque communale poursuit son activité les mercredis et samedis matins de 10 h 30 à 11 h 30. Actuellement nous continuons le tri et le reclassement des livres et prévoyons l'achat de nouveaux ouvrages.

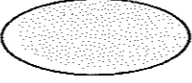


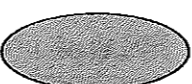
Un coin vidéo, que nous renouvelons tous les deux mois auprès de la bibliothèque départementale est ouvert à tous : il comprend 8 cassettes documentaires, 14 vidéos enfants et 18 vidéos adultes.

## Réunions de quartier

Nous avons programmé des réunions de quartier afin de mieux cerner vos attentes et qu'ensemble nous puissions débattre en toute sincérité. Vous trouverez ci-joint le plan de la commune avec ses différents quartiers indiquant les lieux et les dates des réunions. Il est bien entendu que les personnes ne pouvant être présentes lors de la réunion de leur quartier, pourront participer à celles de leur convenance.

## Les réunions de quartiers



-  Secteur 1: Réunion le mardi 17 février 2004 à 20 h à Port de Carhaix
-  Secteur 2: Réunion le vendredi 20 février 2004 à 20 h à Saint-Sauveur
-  Secteur 3: Réunion le mardi 24 février 2004 à 20 h à Pont-Kervran  
*24 mars*
-  Secteur 4: Réunion le vendredi 27 février 2004 à 20 h au bourg, salle polyvalente

## Aux associations

Nous ne pouvons clore ce bulletin d'informations sans remercier toutes les associations qui participent activement pour créer et proposer des animations tout au long de l'année. Grâce à vous, notre commune est reconnue bien au-delà de nos frontières communales et cantonales. Meilleurs vœux à tous et bonne réussite pour cette nouvelle année.

## Quelques informations

### ► Le compost

*(Informations communiquées par la communauté des communes du Poher)*

#### Les recettes d'un bon compost

Le compostage reproduit le cycle naturel de la matière. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air, dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries champignons, insectes... le compost obtenu restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.

#### \*2 bonnes raisons de composter

- ✓ 30 % de nos déchets sont compostables : tontes de pelouse, feuilles d'arbres, épluchures de légumes...
- ✓ Fertiliser notre jardin à moindre coût, avec un amendement respectueux de la nature.

#### \*Les ustensiles au choix

- Le compostage en tas : il suffit de dédier un petit carré de terrain au compostage. Les déchets y sont stockés et mélangés au fur et à mesure sans être trop tassés. L'endroit doit être choisi avec soin, à l'abri du vent.
- Plus pratique lorsque le jardin est petit : le composteur.

#### \*Les ingrédients

Les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, tontes de gazon, branches broyées, mauvaises herbes non grainées.

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas (sauf les os et le gras), coquilles d'œufs concassées, marc de café, thé en vrac...

Autres : fumiers, fientes, cendres de bois, copeaux non traités, sciure, serviettes en papier (essuie-tout), paille, foin, litière végétale...

- **Non aux :** matériaux non dégradables (plastique, verre, métaux), les déchets pollués ou toxiques, les végétaux traités, les papiers et cartons imprimés, les sacs d'aspirateurs pleins, les balayures de la maison, les déchets carnés...

**Il faut varier la nature des déchets et les mélanger le mieux possible les uns avec les autres.**

**Pour cela, suivez la recette suivante :**

1. Déversez vos déchets organiques après les avoir fragmentés en petits morceaux, par couches successives peu épaisse (20 cm maximum).
2. Mouillez les déchets très secs (feuilles mortes, paille) et mélangez-les avec des matériaux riches en eau (herbe, gazon).
3. Alternez sans cesse des matériaux secs et mouillés, fins et grossiers. Faites sécher un jour ou deux les tontes de gazon avant de les introduire dans le composteur.
4. Mélangez régulièrement chaque nouvelle couche avec la précédente afin d'aérer le compost. Pour cela ayez une petite fourche à portée de la main. Ne tassez pas les différentes couches de déchets, cela empêcherait la circulation de l'air.

5. Dans le cas d'un composteur, fermer celui-ci avec un couvercle ce qui permet de conserver la chaleur favorable à la biodégradation.

*Au terme de 6 mois vous obtiendrez un compost suffisamment décomposé pour l'épandre en surface au pied des légumes, fleurs ou arbustes.*

#### Petits conseils pratiques

- \* Comment transformer les tailles de haies ; la tondeuse à gazon à défaut de broyeur fera très bien l'affaire. Le broyat sera ainsi mélangé à l'herbe et la décomposition en sera encore plus rapide.
- \* La présence de filaments blanchâtres dans le compost est le signe de développement de champignons, souvent dû à un manque d'eau.
- \* Mon compost sent les œufs pourris, que faire ? Votre compost est probablement trop tassé ou trop humide.

#### Emplois du compost

Le printemps et l'automne sont les périodes idéales pour répandre le compost car les vers de terre sont très actifs et auront tôt fait de l'enfourer et de le transformer en humus.

Le compost encore jeune (3 à 6 mois) peut être déposé à la surface du sol comme protection envers la sécheresse et les mauvaises herbes. Sa décomposition s'achèvera doucement à l'air libre.

Le compost mature (6 à 12 mois) prend l'apparence du terreau. Bien mélangé aux premiers centimètres de terre, il permet l'amendement du potager, du jardin et le rempotage de vos plantes.

### ► Rejoignez la fonction publique

Quel que soit votre niveau d'étude, avec ou sans diplôme, vous pouvez déposer votre candidature. Pour y accéder, composez sur Minitel le : 08 36 29 00 21.

### ► Devenez fonctionnaire

Vous êtes intéressé pour être fonctionnaire dans : les administrations, le domaine de la culture, l'enseignement, le domaine médico-social, la police et sécurité, le domaine scientifique, le sport ou autres. Plus de 200 concours disponibles ; composez sur Minitel le : 08 36 29 36 33.

## **Etat Civil de l'année 2003**

L'année 2003 la commune a enregistré :

7 décès (12 en 2002)

10 naissances (8 en 2002)

1 mariage (4 en 2002)

D'autre part, il a été délivré 9 permis de construire :

1, pour une maison d'habitation, 3, pour des bâtiments agricoles et commerciaux et 5, pour des extensions d'habitations.

16 déclarations de travaux ont également été validées.

## Informations pratiques

Centre hospitalier de Carhaix  
Rue du Docteur Menguy : 02 98 99 20 20

Centre médico-social Carhaix  
14 rue du Docteur Menguy : 02 98 99 31 50

Mutualité sociale agricole Carhaix  
Rue Jean Monnet (ZAC Kérampuil) 02 98 99 34 35  
Permanences sociales le jeudi de 13 h 30 à 16 h. Permanences administratives (retraites, cotisations), les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de 13 h 30 à 16 h 30

C.P.A.M. (Sécurité sociale)  
12 rue Brizeux 02 98 99 44 02  
Antenne permanente du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 45.

C.R.A.M.  
12 rue Brizeux 02 98 99 46 77  
Permanence le mardi sur rendez-vous au : 02 98 76 43 23

C.I.C.C.A.S.  
Mairie de Carhaix 02 98 90 04 33  
Sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Caisse d'allocation familiale  
1 avenue Ty Douar Quimper 02 98 98 39 39  
Permanence au centre médico-social de Carhaix.  
Le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

A.D.M.R. de Saint-Hernin  
Local de la bibliothèque 02 98 99 50 63  
Permanence le 2<sup>e</sup> lundi et le dernier vendredi du mois, de 9 h à 12 h.

### Services d'urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17  
Gendarmerie 02 98 93 00 32

Urgences médicales 15

### Les permanences

Le maire reçoit en mairie le mercredi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.  
Marie-Renée Lévénez, adjointe aux affaires sociales, reçoit en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 10 h à 11 h.

Mairie : 02 98 99 51 27 Fax : 02 98 99 56 35

Email : [mairie.st.hernin@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.hernin@wanadoo.fr) Site Internet : [www.saint.hernin.com](http://www.saint.hernin.com)